



**Villes et Villages Fleuris**

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

## **Villes et Villages Fleuris des Hauts-de-France**

Compte-rendu de la visite du jury régional du 12 juillet 2022

# **PRESLES-ET-THIERNY**

### **1/ La visite du jury**

Le jury vous remercie pour votre accueil chaleureux.

Le dossier de présentation de la commune est de qualité.

La visite était bien organisée. Le jury aimerait visiter les abords de l'église et le cimetière lors de la prochaine visite.

### **2/ La mise en œuvre du projet municipal**

Le contexte local est connu et pris en compte.

Le jury a rencontré une équipe motivée pour l'amélioration du cadre de vie des habitants.

N'hésitez pas à faire appel au CPIE et au CAUE pour vos futurs projets d'aménagement.

La gestion différenciée des espaces est pertinente.

### **3/ Animation et promotion de la démarche**

Le jury vous invite à développer les actions de sensibilisation à l'environnement auprès des scolaires.

L'implantation de différents panneaux d'information sur la gestion des espaces est une très bonne initiative.

Le panneau et le logo ont changé en 2019. La nouvelle version est disponible sur votre espace adhérent (<https://www.villes-et-villages-fleuris.com/acces-reserve>). N'hésitez pas à apposer le logo « Villes et Villages Fleuris » sur les panneaux d'information liés à la démarche de labellisation.

### **4/ Patrimoine végétal et fleurissement**

Certains arbres sont sénescents (acacias mairie). Le jury vous invite à mener une réflexion sur le renouvellement progressif du patrimoine arboré et à protéger les pieds des arbres en laissant un ourlet herbacé tout autour.

Le port libre des arbustes est à privilégier.

Le fleurissement de vivaces est de qualité et diversifié.

## **5/ Gestion environnementale**

Le jury vous invite à recharger les massifs en paillage ou à ajouter des plantes tapissantes.

Les actions en faveur de la biodiversité sont intéressantes : extinctions de l'éclairage public la nuit, fauchage tardif et installation d'hôtels à insectes avec panneaux de sensibilisation...

Le jury déconseille fortement l'utilisation de bâches plastiques non biodégradables dans les massifs.

## **6/ Qualité de l'espace public**

De façon globale, le patrimoine bâti est bien mis en valeur.

Le jury vous invite à veiller à l'harmonie du mobilier urbain.

Le village est propre et les voiries de circulation sont de qualité.

## **7/ Analyse par espace**

Mairie : les photinias mériteraient d'être plantés en pleine terre car ils sont en souffrance.

Lavoir : le jury vous invite à l'ouvrir au public et à débarrasser le matériel stocké à l'intérieur, qui nuit à sa mise en valeur. Une réflexion sur l'emplacement du container à verre est à mener pour mieux mettre en valeur ce patrimoine et éviter de l'abimer.

La cour jardin de l'école : ce caractère cour et jardin public est tout à fait intéressant et à préserver à l'avenir

Parc et aire de jeux : la gestion appliquée sur ce vaste espace est intéressante en tout point de vue (paysage et biodiversité).

**CONCLUSION : Après délibérations, le jury régional a décidé le maintien du label « 3 Fleurs » avec ses félicitations.**

**La prochaine visite se fera en 2025.**